

Le golfe des pictons



Raymond Péchereau

Le golfe des pictons

Éditions EDILIVRE APARIS
93200 Saint-Denis – 2011

www.edilivre.com

Edilivre Éditions APARIS

175, boulevard Anatole France – 93200 Saint-Denis

Tél. : 01 41 62 14 40 – Fax : 01 41 62 14 50 – mail : actualites@edilivre.com

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

ISBN : 978-2-8121-8936-4

Dépôt légal : Mai 2011

© Edilivre Éditions APARIS, 2011

PREFACE

Raymond Péchereau est une personnalité fort attachante. Instituteur avant d'être un universitaire de haut niveau, juriste éminent, il n'a jamais perdu de vue ses racines et a toujours montré un très grand intérêt pour le terroir, les relations souvent difficiles de la nature et de l'homme, les questions sociales.

Attiré par le service de ses concitoyens, maire à 27 ans, il a déroulé une belle carrière d' élu. Il a consacré beaucoup de temps et d'efforts pour sans cesse améliorer au niveau national l'efficacité de la fonction publique territoriale. Il a été aidé par sa puissance de travail, son aptitude à l'analyse et à la synthèse, et une rigueur n'excluant pas, heureusement, un sens de l'humour fort décapant !

Très attaché à son cadre de vie, il a voulu mieux le faire connaître à travers diverses publications où le sérieux côtoie la fantaisie, avec des ouvrages pédagogiquement de grande qualité sur la Charente Maritime, mais aussi une charmante comédie, « Trésor en Ré » !

Dans le présent livre, Raymond Péchereau s'intéresse au golfe des Pictons, c'est-à-dire à un

secteur qui chevauche Charente Maritime, Deux-Sèvres et Vendée. L'historien et le géographe que je suis ne peuvent qu'être séduits par la démarche. Des explications claires et précises montrent en effet les étapes de la formation d'un territoire sortant de l'ordinaire, ce qu'il est devenu au fil des siècles avec le lent mais inéluctable comblement organisé par la nature. Mais l'auteur montre également les efforts incessants des hommes pour maîtriser un milieu naturel riche de possibilités mais difficile.

C'est là que réside la profonde originalité de l'ouvrage. La lutte constante pour tirer le meilleur parti de la mer et de la terre, étroitement imbriquées, est très bien décrite à travers les souvenirs personnels de l'auteur. Il évoque les origines et le passé de sa famille, marqué par des conditions souvent pénibles, son enfance et sa jeunesse, des tribulations liées aux convulsions de l'histoire de la France du milieu du XX^e siècle... De nombreuses anecdotes, parfois dramatiques ou savoureuses, permettent de se faire une idée pertinente et personnalisée de ce qu'a été la vie au quotidien des hommes et des femmes dans ce golfe des Pictons.

L'actualité n'est pas oubliée. Tragique symbole de la fragilité d'un tel milieu naturel et de la précarité de la présence humaine, le cataclysme « Xynthia » de février 2010 occupe une large place. Fidèle à sa démarche, l'auteur donne la parole à des victimes de la tempête, qui décrivent leur peine, leur désarroi, leurs incompréhensions...

En bref, il faut savoir gré à Raymond Péchereau de sa force de conviction, apprécier sa connaissance profonde et son amour d'un terroir qu'il connaît

remarquablement. Et, à une époque où la technocratie règne en maîtresse, il faut saluer son effort pour mettre sans cesse l'être humain au premier plan, quelles que soient les menaces de la nature ou les évolutions de la technologie !

Bravo Raymond !

Gérard Blier

Agrégé, Docteur ès Lettres et Sciences Humaines

Inspecteur d'Académie Honoraire

Membre de l'Académie des Belles Lettres,

Arts et Sciences de La Rochelle

SOMMAIRE

PREFACE	5
CHAPITRE I	
Présentation physique et humaine du golfe des Pictons	11
A – Qu’est-ce qu’un « picton » ?	11
B – En quoi consiste le Golfe des Pictons ?	12
C – De quoi vivent les Pictons ?	19
D – Les Pictons de Triaize	21
CHAPITRE II	
Les attraits du golfe : le paradis	49
A – Les différents modes de pêche	49
B – Paysages et richesse ornithologique	76
C – La mytiliculture	81
D – La pêche aux civelles	92
E – L’activité économique du port de Marans.	94
F – LA VENISE VERTE	132
G – L’AIGUILLON-SUR-MER ET SON PORT DE PÊCHE	135

H – LA FAUTE-SUR-MER, STATION BALNÉAIRE.....	137
CHAPITRE III	
LES CONTRARIETES : les pages noires.....	139
A – L’ENVASEMENT	140
B – L’OSTRÉICULTURE ET LA MYTILICULTURE	146
C – LES MODIFICATIONS DU BIOTOPE....	156
D – LES ALÉAS ATMOSPHÉRIQUES ET LES CATASTROPHES NATURELLES.....	160
CHAPITRE IV	
LA TEMPETE XYNTHIA :	
UNE SUBMERSION	
EXCEPTIONNELLE	165
A – L’ANALYSE DE GUY BOUYÉ	167
B – LA RÉGULATION DES EAUX DU MARAIS POITEVIN avec l’avis de René Durand	169
C – LES AVIS DES HISTORIENS ET DES SCIENTIFIQUES.....	180
D – LES TEMOIGNAGES.....	184
NOSTALGIES, SOURCES D’ESPOIR.....	213
EPILOGUE – FICTION	219
REMERCIEMENTS.....	223
BIBLIOGRAPHIE.....	225
ICONOGRAPHIE	227

CHAPITRE I

Présentation physique et humaine du golfe des Pictons

A – Qu'est-ce qu'un « picton » ?

C'est un vocable qui a peu varié allant de Pictones à Pictaves ou Pictavi utilisé depuis Jules César pour désigner une peuplade de la Gaule établie au sud de la basse Loire qui prendra le nom de Poitou.

Son territoire recouvre actuellement la Vienne, les Deux-Sèvres et une partie de la Vendée, celle du Sud qui regroupe les « maraîchins » qui se distinguent nettement des « bocains », ainsi que l'extrême nord de la Charente-Maritime.

Depuis l'origine si cette peuplade avait choisi Pictavi (Poitiers-Limonum) comme capitale, elle avait un très gros intérêt à posséder un exutoire de dégagement vers la mer ce qui fut naturellement dévolu au golfe des Pictons qui constitue à lui seul une entité bien spécifique.

Les historiens et les scientifiques de toutes disciplines n'ont pas manqué de s'intéresser aux évolutions de ce golfe. Je salue leurs travaux qui ont

encore de beaux jours devant eux car ce milieu naturel est en perpétuelle mutation.

Mon propos s'apparente plus à l'ethnologie en restant plus empirique que scientifique. Il correspond à un demi-siècle d'observations des comportements humains dans un milieu environnemental assez bien circonscrit.

Au-delà de mes observations personnelles, je citerai des dîres, des usages et des comportements de mes ancêtres qui illustreront plus spécialement la première moitié du XX^e siècle.

B – En quoi consiste le Golfe des Pictons ?

La cartographie ancienne la plus traditionnelle est celle reprise (plan et dessin) par Maurice Lavergne (Archéaunis) et éditée par le musée des graffitis anciens (17137-Marsilly).

Nous citerons le commentaire historique qui accompagne le premier plan :

« Dès le néolithique moyen (5000 ans avant J.C.), l'Aunis était déjà peuplée par diverses tribus sédentarisées, pratiquant l'élevage et l'agriculture. Ces tribus s'étaient établies en majorité sur les points hauts, à proximité des points d'eau douce, et inhumaient leurs morts dans des constructions de pierres appelées Tumulus, certains d'entre eux sont encore en place et font l'objet d'une attention particulière de la part des archéologues.

Aux environs du 2^e siècle avant J.C. la montée des niveaux maritimes a atteint son maximum. L'envasement de la baie de l'Aiguillon a repoussé le rivage, tel que nous le connaissons actuellement.

Les populations de notre région, étaient, au Nord, les Pictons, et au Sud, les Santones. Il semble que la frontière naturelle les séparant, était la Charente.

À la fin de l'indépendance Gauloise, au milieu du 1^{er} siècle avant J.C., César impose la PAX ROMANA et reçoit des Santones, une aide notable pour la conquête du pays Briton (Grande Bretagne).

MEDIOLANUM, au Sud devient une importante capitale Gallo-Romaine (Saintes) et au Nord, LEMONUM (Poitiers) un important centre urbain.

La région qui devient l'Aunis, ne recèle aucun vestige à caractère monumental de cette époque, mais le rivage antique, quant à lui, grâce à l'activité des archéologues professionnels ou amateurs se montre très riche en vestiges révélant un nombre assez important de « villaé » de taille diverse. »

Une autre carte, dite de Cassini, datant du premier siècle avant J.C. fait apparaître les phares et voies romaines bordant le golfe des Pictons qui porte alors le nom de « Lac des deux corbeaux » (peut être consultée sur Internet)

Nous avons choisi, grâce à une réalisation du Parc interrégional du marais poitevin datant d'octobre 2005 de publier non pas une carte mais trois cartes suffisamment explicites pour comprendre les évolutions qui ont marqué ce golfe des Pictons :

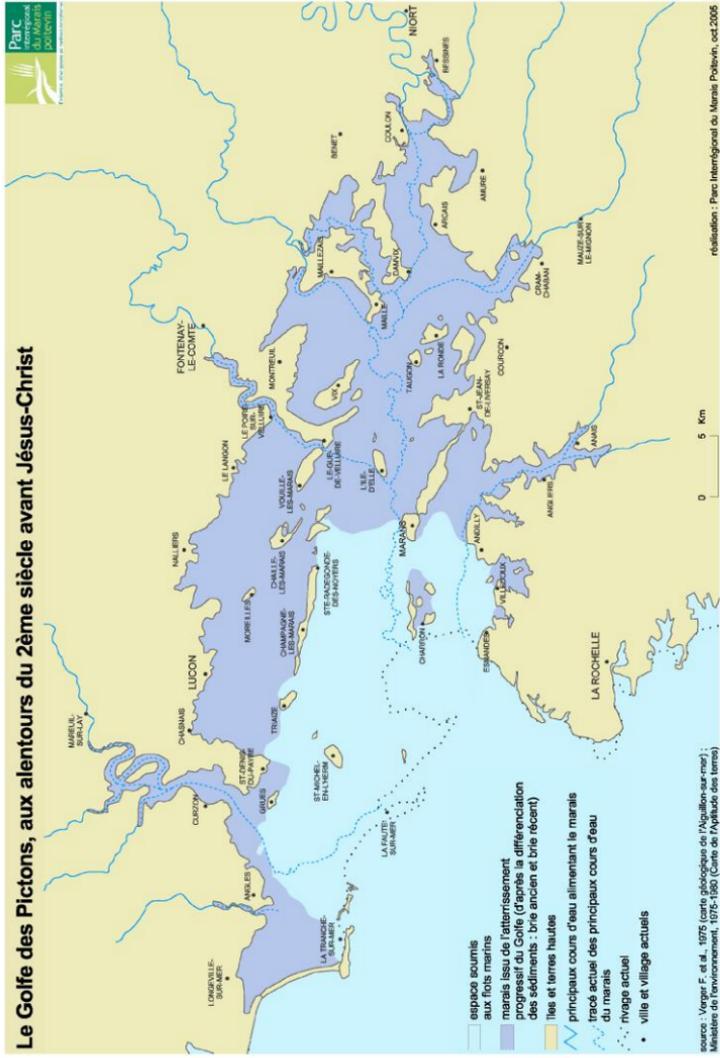
1) golfe des Pictons vers – 4500 avant J.C. (dernière, plus forte avancée marine)

2) golfe des Pictons aux alentours du deuxième siècle avant J.C.

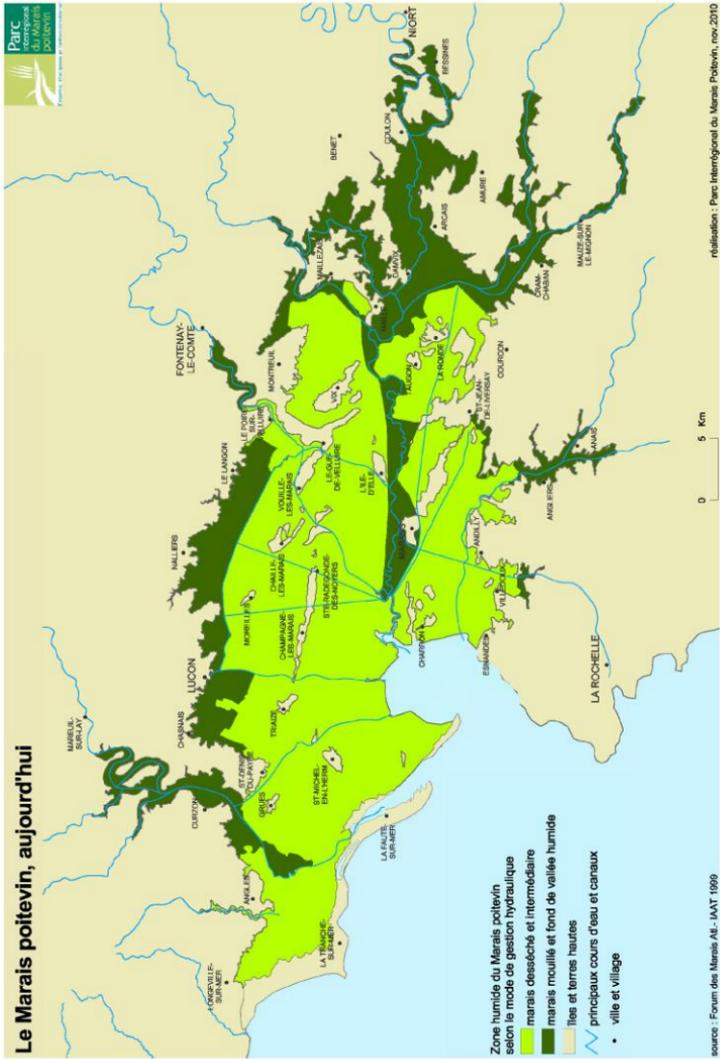
3) le marais poitevin aujourd'hui mettant bien en évidence les marais desséchés, les marais mouillés et les terres hautes.

Je remercie tout particulièrement Pierre GUILLERMIN, cartographe au parc interrégional du marais poitevin, d'avoir spontanément compris tout l'intérêt que pourraient prendre les lecteurs à ces cartes évolutives.

Le Golfe des Pictons, aux alentours du 2ème siècle avant Jésus-Christ



Le Marais poitevin, aujourd'hui



L'autre référence incontournable est celle de Guy BOUYÉ, ancien mytiliculteur, autrement dit boucholeur à Charron qui, non seulement pendant plus d'un demi-siècle a pratiqué le golfe mais s'est comporté en observateur assidu et en chercheur infatigable permettant l'émission de solutions. En effet, l'empirisme lorsqu'il émane de plusieurs générations finit par avoir ses lettres de noblesse surtout lorsqu'aucune solution scientifique n'est capable de contredire formellement les connaissances acquises de l'expérience.

Si l'on est marin, la première approche du golfe se fait en se rendant à l'extrémité sud du pertuis breton. On se trouve alors au niveau du banc du Grouin avec à bâbord le phare balisant la pointe du Grouin du Cou (ou pointe de l'Oie) et à tribord le haut banc du nord de l'île de Ré doublement balisé par le phare des Baleinaux et le phare des Baleines.

Ce pertuis fait 30km de long et 10km de large immédiatement prolongé par la Baie de l'Aiguillon qui mesure environ 10km de diamètre. Au-delà de cette baie commence le marais poitevin qui s'étend sur une cinquantaine de kilomètres jusqu'à Niort.

Cette dernière partie a fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics qui à défaut de s'accorder sur l'appellation ont décidé de protéger cette zone sensible naturelle parfaitement circonscrite depuis la Tranche sur mer en passant par Luçon, Fontenay-le Comte, Niort, Esnandes (au nord de La Rochelle), l'Aiguillon et La Faute-sur-mer.

À l'intérieur de cette zone, les principaux points hauts remarquables par les premiers occupants (plateaux et affleurements rocheux) ont été confortés en zones

d'habitation : La Dive-l'Aiguillon-sur mer, Grues, St Michel en l'Herm, St Denis du Payré, Triaize, Champagné les Marais, Puyravault, Chaillé les Marais, Moreilles, Vouillé les Marais, le Gué de Velluire, l'île d'Elle, Vix, Maillezais, Coulon, La Garette, Arçais, La Ronde, St Jean de Liversay, Marans, Andilly, Villedoux, Charron...

On prendra en considération les différentes zones

- les marais desséchés
- les marais mouillés
- les polders avec leurs digues de protection
- les estrans sableux (pointes d'Arçay et de l'Aiguillon)
- la dune littorale qui va essentiellement de la Faute à la Tranche.

Tout cela est connu et peut être appréhendé facilement, même pour des profanes.

Mais nous aurons à reparler de tout ce qui dépasse les connaissances de la plupart d'entre nous : les malines, les submersions provoquées par des agents naturels qui deviennent exceptionnels lors des tempêtes.

- houles
- dérives littorales-marées-courants
- tsunamis
- raz de marées, « vimers »

C – De quoi vivent les Pictons ?

Sans trop nous tromper nous pourrions répondre : comme leurs lointains ancêtres les Gaulois à savoir de chasse, pêche, cueillettes, cultures des sols et élevage. C'est manifestement une économie de subsistance qui

permet à des gens pauvres de se nourrir sans aucune perspective pour s'enrichir.

Le premier constat vient de la qualité des terres, arides dans l'ensemble et très difficiles à cultiver. Seuls quelques polders récupérés entre la Dive et le Vignaud présentent un intérêt aratoire qui se confirmera avec l'évolution du matériel de labour.

Les autres terres composées essentiellement de marais desséchés ne peuvent guère convenir qu'à l'élevage et nécessitent des entretiens constants (curage des fossés) qui jusqu'au début du XX^e siècle ne se pratiquaient que manuellement.

Le deuxième constat vient du fait que les habitants des « cabanes » (fermes éparpillées dans les marais) ne sont pratiquement jamais propriétaires ni des lieux d'habitation, ni des terres qui les entourent. Il existe même, pratiquement dans chaque commune, de vastes étendues de prés appelées « communaux » dans lesquels chaque printemps s'opère une sorte de transhumance.

Plusieurs générations ont ainsi fonctionné non pas dans la misère, puisqu'ils étaient nourris et logés, mais dans un état de subordination manifeste leur interdisant toute ambition sociale.

Le meilleur exemple que je puisse prendre est celui de ma famille tant du côté paternel que maternel.

Les seules exceptions de prospérité viendront de la baie de l'Aiguillon avec l'implantation de la mytiliculture, voire de l'ostréiculture, de l'économie développée par le port de Marans, et plus tard, du développement du tourisme qui concernera d'une part la Venise verte et d'autre part l'Aiguillon et La Faute-sur-mer

D – Les Pictons de Triaize

À l'angle de la rue du Courseau et de la rue Coq chou, Fulgence vient de fermer pour quelques heures sa modeste épicerie. Chaussée de ses « bots » et harnachée d'un joug auquel deux seaux sont suspendus, elle part traire ses vaches qui paissent dans un pâturage situé sur la route de St Denis du Payré, après le deuxième pont qui surplombe l'agounelle. Elle parcourt ainsi 4 kilomètres, deux fois par jour et ne trouve pas le temps de s'en plaindre.



Hier un Parisien, pilotant une voiture décapotable, l'a accostée sur un ton arrogant et moqueur : « Dîtes donc ma bonne dame, nous sommes bien à Triaize, le pays des ânes ? »

– Parfaitement, mais vous savez « ol en passe beaucoup pus qu'ol en reste ! »

Quant à Célestin, son mari, il s'est levé comme chaque matin à trois heures. Il a attelé à la charrette sa fidèle Lisa et s'est pelotonné dans une couverture pour continuer son sommeil. Il n'a même pas eu besoin de dire « hue ! » car Lisa est parfaitement programmée. Au bout de la rue du Courseau elle prendra à droite la route de St Michel en l'Herm jusqu'au carrefour du Vignaud où elle prendra la direction des « prises » et ne s'arrêtera qu'au « Maroc », celle exploitée par son maître à proximité de « La Dive ». Ce dernier se réveillera au point du jour pour commencer son dur labeur manuel. Sa spécialité : ramasser les pierres pour rendre encore plus meuble ce terrain délaissé par la mer. Il n'a pas beaucoup d'autres outils que ses mains. Ses genoux sont protégés par des sacs de jute liés par des ficelles. Il peut ainsi se traîner jusqu'au soir et fourbu de fatigue Lisa le ramènera au domicile de la rue du Courseau situé à environ 5 kilomètres.

Les seules variantes que j'ai observées l'été consistaient dans la fabrication des « bouses » qui, une fois séchées servaient de combustible dans la cheminée.

Enfin, après certaines récoltes, le cheval tire sur une aire circulaire un rouleau en pierre permettant d'écraser les coques et de récupérer les graines.

Ainsi la complicité homme-cheval durera jusqu'à la mort de l'un ou de l'autre.

Célestin et Fulgence sont tous deux « nés, natifs » de Triaize.

Ils descendent d'une lignée très pictonne à savoir qu'ils ont perpétué depuis de nombreuses générations le berceau familial marqué du sceau du

terroir, le mot « cultivateur » les ayant toujours accompagnés.

Les frères de Célestin, Ferdinand, Hervé, Olivier ont les mêmes origines, les mêmes empreintes et la même profession.

Célestin épouse Fulgence, lingère, en 1911.

En 1912, naîtra Raymond, Alphonse, Ferdinand, Célestin, mon père.

En 1914, mon grand père Célestin sera mobilisé et rejoindra dès 1915 la base des forces alliées d'Orient à Salonique, au fond du golfe de Thessalonique formé par la mer Égée.

Il est aisé d'admettre combien cette campagne de Macédoine fut éprouvante pour un homme que l'on transplante à des milliers de kilomètres sans pouvoir communiquer avec sa famille pendant quatre ans. Revenu à Triaize en 1919, il ne se remettra jamais de ce traumatisme.

En 1920, naîtra Marcel, Clément, Célestin, le deuxième fils dont l'arrivée sera déterminante pour Raymond le premier fils qui avait huit ans et que ses parents sortirent de l'école pour garder Marcel pendant qu'ils vauquaient aux travaux. Cette disposition anodine pour l'époque, constituera un préjudice majeur pour mon père qui dut se contenter des bribes élémentaires apprises jusqu'à huit ans. Quatre ans plus tard naîtront Célestin, Paul, René le troisième fils et c'est encore Raymond qui assumera en attendant qu'un autre sort lui soit réservé pour l'adolescence.

À 14 ans, par principe, l'enfant (garçon ou fille) ne devait plus être une bouche à nourrir si sa présence n'était pas rentable à l'exploitation

familiale. Dans ce cas les filles étaient placées comme bonnes à tout faire et les garçons comme domestiques agricoles. Ils étaient selon l'expression « gagés ». Cela se passait le plus souvent sur les foires ou marchés. L'exploitation de mon grand-père n'offrant aucune rentabilité, mon père fut donc gagé dans une ferme.

« La Duranderie » se situait sur le territoire de la commune de Triaize sur la route menant à St Michel en l'Herm en tournant au lieu-dit « Le Vignaud ». Après ce hameau il n'existait pas de route carrossable pour s'y rendre, simplement une « charrière » régulièrement défoncée par le passage des charrettes. L'hiver, la boue rendait le chemin impraticable. Quand les fossés étaient gelés, mon père descendait son vélo et roulait sur la glace.

Il fut donc engagé pour renforcer l'équipe de jeunes travailleurs, fils de la maison, car le chef de famille était décédé.

La table était bonne et son courage ne fut jamais mis en défaut mais il aspirait à une autre situation. Il finit par se faire recruter par les Ponts et Chaussées comme cantonnier auxiliaire. Sa fonction consistait à curer manuellement les fossés qui bordaient les routes de St Denis du Payré – Grues – Lairoux... Il l'assuma pendant 7 ans.

Son passage à « La Duranderie » avait eu un autre intérêt puisqu'il y avait rencontré Julie, Germaine Garnier laquelle, quelques années plus tard, va devenir sa femme et par conséquent, ma mère.

En 1915, elle naquit dans la ferme de « La Martinière » sur la commune de Champagné les Marais. Elle était la première fille tout en étant la

6^e enfant de cette famille dont le père Jules, Gustave, Florent Garnier était mobilisé.

Un autre système avait été trouvé pour alléger les charges familiales. La mère, Sylvanie, Marie, Aspasia Arnaud avait une sœur Émilienne qui ne pouvait pas avoir d'enfants. On lui avait donc confié le premier fils, Pierre, tout comme on va lui confier la première fille Julie.

D'un côté, deux bouches à nourrir en moins et de l'autre une satisfaction manifeste de pouvoir élever deux enfants comme les siens.

Pour Pierre tout se passera normalement puisqu'avant que sa récupération ne soit envisagée il avait pris l'option de s'engager dans l'armée et par conséquent à défaut de gagner, de ne rien coûter.

Pour Julie la situation fut tout autre car l'année de ses 14 ans, alors qu'elle était en classe de fin d'études pour passer son certificat d'études, elle fut rapatriée à la ferme dès le printemps car comme fille aînée elle était dévolue à faire la bonne.

Le traumatisme fut grand. Pour Émilienne, qui se fâcha avec sa sœur, mais également pour Julie qui, après 13 années d'éducation plutôt raffinée aurait pu espérer une vie meilleure que bonne à tout faire. Au nom de l'obéissance due à ses parents elle subira de nombreuses maltraitances qu'elle ne leur pardonnera jamais. À l'aube de sa majorité (21 ans) elle se maria, en 1936.

Mes parents louèrent une maison à Triaize, rue des Jardins, où je suis né en 1937, pratiquement au pied de cette église à la toiture bien caractéristique. Cette maison était une fortune provisoire car il fallait traverser la rue pour aller dans la chambre à coucher.



Ils déménagèrent Rue du Courseau près de chez mes grands parents paternels. J'ai des souvenirs très précis de cette époque.

Ceux de l'épicerie sont encore vifs car pour un jeune enfant ce lieu constituait une véritable caverne d'Ali Baba.

Il existait, à l'époque à Triaize, sept épiceries ; ce qui signifie que la concurrence était rude. En conséquence, chacun avait sa formule pour attirer le chaland. En ce qui concerne ma grand-mère, elle n'avait pas d'heure de fermeture et effectivement attirait les clients imprévoyants. Au moment de la préparation du déjeuner, ils s'apercevaient de ce qui leur faisait défaut et se précipitaient alors chez Fulgence pour acheter du sucre, de la farine, une boîte d'allumettes mais surtout du pétrole.

En effet, il faut resituer les moyens de chauffage et de cuisson des aliments à cette époque d'avant-guerre, dans cette région de Vendée.

L'hiver, pour ce qui était du chauffage, on ne connaissait que la cheminée dans laquelle brûlaient en permanence des « bouses », combustible de fabrication locale dont l'avantage consistait à se consumer lentement. Au-dessus des bouses siégeait en permanence un trépied qui supportait à tour de rôle les récipients de cuisson. La cuisine de grand-mère était essentiellement mijotée. Certains mets ne s'y prêtaient guère. Je pense en particulier au riz au lait que je n'ai jamais mangé autrement que « rimé », car il était difficile de servir les clients et de surveiller la cuisine.

Le reste de l'année, lorsque la cheminée n'était pas allumée, il fallait bien cuire les aliments. Point de gaz, ni de cuisinière à feu continu (ces évolutions arriveront quelques années plus tard) mais par contre des réchauds à pétrole qui, tout comme les lampes servant à l'éclairage, devaient s'alimenter par remplissage d'un réservoir. Le réservoir des lampes était transparent ce qui n'était pas le cas de celui des réchauds et, bien évidemment, c'est au moment où on les sollicitait qu'ils s'avéraient vides. Il y avait donc urgence à les remplir au beau milieu du repas. Généralement un des enfants de la famille était désigné pour se précipiter chez Fulgence pour aller chercher un litre de pétrole. Or, ce produit était stocké dans un bidon métallique et se débitait au litre, tout comme le vin à la barrique. Sauf que l'agrément du service était en prime ! La puanteur de ce liquide était impossible à dissimuler car une seule goutte, généralement tombée sur les mains, assurait sa traçabilité odorante qui faisait fulminer ma grand-mère.

Il n'y avait pas à l'époque de produit déodorant et pas davantage d'eau courante. Il fallait donc se laver les mains en économisant le plus possible l'eau péniblement puisée au puits. Si vous aviez le malheur de vous frotter les mains au savon de Marseille, ce dernier était pour longtemps « imprégné » de cette pénétrante odeur de pétrole qui poursuivait ma grand-mère lorsqu'elle revenait à table.

Et pourtant, elle en a vendu des litres de pétrole dans ces conditions car je n'ai pas connu un seul déjeuner chez elle où elle en eut été dispensée, dimanches et jours de fêtes compris. Elle jouait, en l'occurrence, le rôle du « dépanneur » si familier aux Québécois.

Le comble de ce commerce, c'est qu'il se pratiquait à crédit, car l'enfant déboulant précipitamment à la recherche du « sésame odorant » n'avait bien entendu pas mission de le payer. Tout juste murmurait-il : « vous le marquerez »...

En 1939, je revois encore les voisins qui m'emmenaient à tour de rôle à l'école. Dans cette école j'avais été mis debout sur une table (ma première punition sans doute, à 2 ans et demi). Au retour de l'école, nous passions souvent au Bas Cellier, qui n'est autre que le prolongement de la rue du Courseau, où nous assistions à l'arrivée du pêcheur Clémenceau. J'ai toujours été impressionné par le frétillement des poissons juste débarqués. J'ai en mémoire deux catégories de poissons qui se pêchaient au chalut dans le pertuis breton :

– la « terre », sorte de raie énorme, dont la nageoire caudale porte des épines venimeuses ; c'est

la raison pour laquelle le pêcheur s'empresse de la sectionner dès son arrivée sur le bateau.

– le « touille », sorte de squalo

Ces variétés se pêchaient abondamment à l'époque et n'avaient pas une grosse valeur marchande.

En 1940, mon petit frère Sylvain, victime d'une méningite décèdera le lendemain de mes trois ans (le 5 mai).

Je revois encore le gros piquet que mon père avait dressé au milieu de la cuisine pour l'aider à se tenir debout.

Un autre souvenir m'a marqué au cours de l'année 1940. Mon père étant mobilisé, ma mère a pris seule l'initiative de m'offrir deux découvertes et un cadeau !

Il existait un train qui venait de Luçon et se rendait à l'Aiguillon. Il s'arrêtait à Triaize. Ce fut pour moi un événement que de monter pour la première fois dans un engin aussi impressionnant pour un enfant de 3 ans.

Nous arrivâmes à l'Aiguillon et après quelques centaines de mètres à pied, j'eus le plaisir de découvrir la mer en allant jusqu'à la plage de La Faute.

En route ma mère avait fait une emplette : un petit seau décoré accompagné d'une pelle et d'un râteau. Ce fut mon premier cadeau.

Après avoir passé la journée à la plage, nous revînmes à l'Aiguillon prendre le train qui devait nous ramener à Triaize.

Nous sommes arrivés largement avant le départ du train et pour m'occuper, le seau, la pelle et le râteau étaient les bienvenus, même au ras du marchepied du train.

Soudain, affolement, coup de sifflet, annonçant l'embarquement des passagers. Ma mère, peu coutumière des usages, se précipita et m'enleva à son cou pour me mettre dans le train. Mais, déjà contente de ne pas avoir oublié l'essentiel, elle ne s'aperçut pas que le superflu allait rester sur le quai. Ce n'est que lorsque le train prit sa vitesse de croisière qu'elle réalisa son oubli. Mon premier cadeau devint mon premier chagrin qui resta comme une balise dans ma mémoire.

Fin novembre 1940, j'avais 3 ans 1/2, j'ai parfaitement souvenir de l'arrivée inopinée en pleine nuit de ma grand-mère Sylvania et de mes tantes Simone et Azilda qui avaient évacué « La Duranderie » totalement inondée. Les hommes étaient restés avec les animaux pour mesurer le bilan du déluge. On m'a parlé plus tard, de plus de 1000 hectares inondés à cause de la rupture de la digue du « Maroc ».

J'ai revisité depuis cet habitat, type de « bourrine » typiquement régionale implantée au cœur des marais desséchés.

Dans ces terres délaissées par la mer, l'homme a choisi des surélévations pour y appuyer des maisons basses, sans fondations profondes et avec des prises au vent limitées. Des années se passent sans incident. Cependant, de temps en temps, la nature sort de ses gonds : les phénomènes s'appellent tempêtes, ouragans, raz de marée, cyclones...

Les habitants de ces lieux sont traumatisés, quelquefois noyés, puis pour les survivants, la vie reprend son cours...

Dans un autre domaine l'année 1940 fut éprouvante puisqu'après la débâcle de l'armée française mon père a traversé, à pied, la France d'Est en Ouest pour regagner son domicile.

Au cours de l'hiver de cette même année, alors que dans la cheminée brûlait un magnifique feu de bois, je manifestais ma joie en sautillant d'un pied sur l'autre, face aux flammes, en chantant un air de l'époque, sans doute appris à l'école (Djibouli, Djiboula). Et soudain, je rate un appui et effectue un plongeon dans le brasier. Ma mère me retire immédiatement mais le mal est fait : les brûlures au visage en témoignent. Une voisine nous conseillera de fabriquer une pommade aux feuilles de laurier, je crois, afin que s'estompe ce souvenir cuisant.

Abandon du berceau familial.

Nous venons de voir que mes parents ne sont pas nés, ni l'un, ni l'autre, avec une cuillère en argent dans la bouche. Mais ils possédaient l'un et l'autre un gros grain de bon sens qu'ils ont cultivé à leur manière. Leur vertu principale était l'ardeur qu'ils développaient au travail. D'autre part ils n'ont jamais considéré la misère comme une fatalité.

Et ils ont osé...

Osé braver les tabous :

– Ceux qui quittent le berceau familial pour aller s'établir ailleurs sont méprisés par le clan et considérés comme des transfuges, sorte de renégats qui abandonnent le pays d'origine.

Cette attitude classique, renforcée par des mariages de proximité, a perduré pendant une grande partie du XX^e siècle en étant la cause de nombreuses dissensions familiales.

– Ceux qui viennent s'établir dans un lieu sans y être nés ou y avoir de la famille sont appelés « survenus » et doivent mettre un certain temps à s'intégrer, s'ils y arrivent.

Mon père, qui écoutait plus qu'il ne parlait, a toujours justifié courageusement notre départ de notre misérable lieu de naissance : travail épuisant, peu rémunéré, sans perspective d'avenir meilleur. « Nous sommes tombés du cul d'une charrette et nous nous retrouvons avec un bot et une savate. Je ne veux pas que mon fils subisse ce que nous avons subi ».

Ces Vendéens maraîchins, Pictons confirmés, allaient donc braver tous les « qu'en dira-t-on » en contournant le Golfe des Pictons pour venir s'installer dans la banlieue rochelaise.

Et pourtant 1941 n'était pas spécialement propice à un déménagement !

Tout d'abord il faut resituer les moyens de locomotion de l'époque. Nous n'avions bien entendu pas d'automobile. Les seuls véhicules hippomobiles étaient d'une part la charrette de Célestin entraînée par Lisa et réservée pour « le Maroc » et d'autre part le char à bancs de la Duranderie qui aurait pu être prêté pour un enterrement mais certainement pas pour préparer une fuite hors du golfe des Pictons.

C'est donc à vélo, avec des pneus pleins, que mon père menait toutes ses investigations en contournant le golfe des Pictons pour aboutir dans la région rochelaise ce qui représentait une centaine de kilomètres aller-retour.

Un soir il arriva tardivement, tout rayonnant, en déclarant : « Ça y est, on déménage ! »

Il avait été recruté depuis quelques semaines par l'entreprise de travaux publics Gaudin-Jouineau. Madame Jouineau, jeune veuve, possédait un château entre Nieul-sur-mer et Saint-Xandre au hameau « Le Payaud ». Elle proposa à mon père d'y loger sa famille pour lui éviter les longs déplacements à vélo mais en réalité pour elle, il s'agissait de se prémunir de la réquisition allemande.

Dès le lendemain, mes parents partirent en reconnaissance, chacun avec sa bicyclette et moi sur le porte-bagages de mon père. C'était ma première grande expédition. Après une quinzaine de kilomètres nous arrivâmes au pont du Brault qui était coupé pour fait de guerre. Mais mon père connaissait la solution qui ne manquait pas de m'intriguer, puis de m'impressionner lorsqu'il fallut passer à pied les vélos sur les portes des écluses en regardant à nos pieds les bouillonnements de la Sèvre Niortaise. Ma mère ne disait rien mais n'était pas rassurée car un simple faux-pas pouvait nous être fatal.

Après un gros « ouf » de soulagement mes parents pédalèrent allègrement jusqu'au Payaud pour visiter « notre château ».

Je fus impressionné par cette majestueuse bâtisse, par le parc, par le jardin potager qui regorgeait de fraises.

Notre déménagement fut programmé pour la semaine suivante. Mon père avait réussi à dénicher une camionnette au gazogène. Le chargement des meubles et de leur contenu ne posa pas de problèmes mais représentait bien sûr une certaine charge qui semblait inquiéter le chauffeur qui prononçait fréquemment le mot « Marans ».

Je compris mieux son appréhension lorsque nous arrivâmes sur le site qui devait être Marans où le pont franchissant une rivière avait été détruit et remplacé par un pont flottant. Il arrêta la camionnette et nous invita à descendre. Il se présenta à l'entrée du pont de substitution et s'engagea doucement mais le poids du chargement fit enfoncer les pneus dans l'eau. Il accéléra et se retrouva de l'autre côté. L'eau dégoulinait d'un peu partout mais tout le monde avait le sourire : nous avons gagné notre billet pour une nouvelle aventure !

Nous arrivâmes au château en fin de matinée. Mon oncle Marcel nous attendait pour aider au déchargement. Mes parents avaient choisi de nous installer dans la pièce cuisine en ajoutant deux petites pièces pour nous servir de chambres. Cela suffisait largement au logement de notre modeste mobilier. Ma mère servit un bon repas et nous terminâmes le dessert dans les fraisiers du potager.

Madame Sénard, notre proche voisine vint nous souhaiter la bienvenue. Tout semblait de bon augure dans cette nouvelle installation : mon père était à proximité de son travail, ma mère allait pouvoir se reconstruire après les gros chocs de l'année 40, j'avais 4 ans et l'école maternelle de St Xandre allait m'accueillir.

Quelques mois s'écoulèrent et tout s'accordait à nous confirmer dans notre bonheur d'avoir opéré cette mutation.

Nous étions à 4 kilomètres de St Xandre, mais ma mère se faisait un plaisir de m'emmener à l'école maternelle où je m'épanouissais. Peut-être un peu trop au goût de Madame R, l'institutrice qui m'avait fait subir l'épreuve du placard. Tout élève

dissipé, ce qui était formellement interdit à l'époque, était sanctionné par une mise au placard. C'était un grand meuble gris qui était surtout impressionnant lorsqu'il était fermé et que vous étiez à l'intérieur pour une durée indéterminée. Je fus très choqué par cette sanction qui, il faut bien le reconnaître, constitua un avertissement très efficace à ne plus recommencer. J'ai bien sûr pardonné à Madame R. qui n'avait sans doute pas eu le temps de lire Françoise Dolto.

Un jeudi matin, alors que je jouais sur le perron du château (tout le monde ne peut pas en dire autant) je fus interpellé par un brouhaha qui montait progressivement en ma direction. Je me déplaçais et je vis passer plusieurs motos et side-cars qui précédaient une meute d'hommes habillés de vert de gris et qui chantaient « Ali-Alo », le tout parfaitement scandé par des bruits de bottes.

Mes parents me dirent : « Ce sont les boches qui défilent mais toi, tu dois dire « les Allemands ».

Ce spectacle, insolite pour notre petit hameau, m'impressionna, mais j'étais loin d'imaginer qu'il préfigurait le malheur de notre famille.

Quelques jours plus tard mes parents reçurent une lettre leur signalant que les pièces inoccupées du château seraient mises à la disposition de la Kommandantur.

Madame Gaudin-Jouineau avait reçu la même et vint nous rendre visite tout affolée. Elle nous demanda si nous n'avions pas d'autres membres de la famille à loger. Mon père lui dit qu'à la rigueur son frère Marcel pourrait occuper une pièce, ce qu'il s'empressa de faire dès le lendemain.

Mais la semaine suivante deux Allemands vinrent visiter les lieux et progressivement s'installèrent dans toutes les pièces du château. Ils étaient courtois mais mes parents ne pouvaient pas cacher leur mécontentement à supporter leur présence. Un jour celui qui devait être le chef et qui parlait français dit à ma mère : « C'est l'occupation Madame, nous avons la priorité... »

La cohabitation se poursuivit encore quelque temps mais la présence continuelle d'un véritable casernement nous indisposait de plus en plus. D'autre part, mon père rencontrait des difficultés pour se rendre sur son lieu de travail qui par nature était variable.

Il en fit part à Madame Gaudin-Jouineau qui reconnut que l'entreprise serait obligée de fermer ou de se soumettre aux travaux sollicités par les Allemands.

Mon père lui fit savoir qu'il ne pouvait accepter la deuxième hypothèse.

La poche de La Rochelle était une emprise allemande stratégique et il était facile d'imaginer que la position allait se durcir.

C'est donc à contre cœur que mes parents envisagèrent leur repli sur la Vendée qui était en dehors de la poche.

C'est encore Tante Émilienne qui nous secourut en nous trouvant une maison à louer et en nous prêtant un peu d'argent pour acheter une vache.

La petite maison était au centre de Puyravault, près de l'école de garçons. Elle possédait des dépendances permettant de faire une étable, un toit à cochon, un poulailler. Un jardin était attenant, ainsi qu'une vigne. L'ensemble nous plut. Mes parents savaient ce qui

nous attendait : peu d'espoir de trouver du travail et pour se nourrir, la vie en autarcie allait s'imposer. Mais pour cela mes parents ne craignaient personne. Nous sommes restés là jusqu'à la Libération en 1945 et je dois avouer que nous n'avons jamais connu de restrictions alimentaires. Nous n'achetions que le pain et encore le boulanger nous rendait service en acceptant de cuire dans son four des plats de fruits et de légumes. Mon père allait à la pêche : anguilles, grenouilles et vendait ses excédents pour nous faire un peu d'argent.

Notre vache nous fournissait le lait avec lequel ma mère fabriquait du beurre et du fromage.

Nous abattions un cochon chaque année et un veau à l'occasion. La viande était conservée par salaison dans de grands pots en grès vernissés. Nous faisons notre vin et les légumes du jardin suffisaient à notre consommation. Nous avons même eu la visite de Célestin et Fulgence que Lisa s'est fait le plaisir de véhiculer car de Triaize à Puyravault il n'y a que neuf kilomètres.

Notre maison servit même de cache à l'oncle Marcel qui faisait de la Résistance et qui préférait se réfugier chez nous pour revoir Yvonne sa fiancée qui habitait Saint Michel en l'Herm.

En ce qui me concerne, j'étais scolarisé comme on pouvait l'être pendant la guerre. Tous les hommes étant mobilisés, il ne restait que des institutrices ou peut-être même des personnes faisant fonction car en fait tous les enfants étaient regroupés dans une seule pièce soit à l'école de filles où nous étions gardés sans aucune pédagogie à raison de 3 ou 4 par table ce qui était inconfortable et ennuyeux. Par contre à l'école de garçons un autre groupe important (environ

80) était constitué pour des activités pédagogiques. La rotation s'opérait par demi-journée.

Au moins deux maîtresses officiaient dans la même salle et devaient nous dispenser des savoirs de manière sans doute très anarchique car je n'ai jamais eu l'impression d'apprendre à lire et à compter. Par contre j'ai souvenance d'avoir effectué des pages d'écriture.

Nos activités d'éveil ou sportives consistaient à aller ramasser les doryphores qui proliféraient dans les champs de pommes de terre. Cadeau soi-disant des Américains qui de surcroît nous larguaient des centaines de buvards qui faisaient la propagande du plan Marschall. Je n'apprendrai que bien plus tard ce que signifiait cette opération.

Le soir nous sortions avec les parents et rencontrions aux coins des rues des soldats anglais qui avaient été parachutés.

Je me souviens également d'une compagnie de Sénégalais qui occupaient la salle des fêtes et ouvraient de grosses boîtes de confiture qu'ils nous faisaient goûter.

Nous allions prendre les nouvelles chez l'oncle Foucaud, mari d'Émilienne, qui m'impressionnait par sa grosse voix et sa moustache fournie. Il écoutait Radio Londres et nous commentait les évènements.

À part ces quelques manifestations insolites notre vie était paisible et sans tracas alors qu'à 25 km, la poche de La Rochelle était en ébullition permanente.

En fait les affrontements se manifestaient jusqu'à Charron, la Sèvre Niortaise servant de ligne de démarcation des combats. Les ponts détruits contribuaient à assurer la quiétude de cette partie du Golfe des Pictons.

Le 8 mai 1945 nous participâmes à la joie populaire de la victoire mais dans notre for intérieur nous avons une pensée prédominante : aller habiter le Payaud où nous avons goûté l'espoir d'une vie meilleure.

Mon père ne tarda pas à enfourcher son vélo pour retourner à La Rochelle chercher du travail. Il n'eut aucune peine à se faire embaucher dans une entreprise de maçonnerie car la recherche des hommes vaillants et solides était intense. On peut dire qu'il a eu l'embaras du choix car les besoins en reconstruction étaient immenses. Il nous rapporta également la confirmation de location du logement proposé par Madame Sénard, la voisine du château. C'était une veuve habitant seule un grand logement dont elle mettait une partie à notre disposition.

Nous nous empressâmes de liquider nos animaux et de préparer notre déménagement.

Pour la deuxième fois nous allions quitter le golfe des Pictons au bénéfice de la banlieue rochelaise.

Notre installation faite, il fallut penser à mon inscription à l'école. Pratiquement tous les enfants du Payaud se rendaient à pied jusqu'à Saint Xandre rejoindre après 4 kilomètres de marche soit l'école de filles, soit l'école des garçons. Cette dernière me concernait et était dirigée par Monsieur T. qui demanda le certificat scolaire de l'école de Puyravault et surtout mon carnet scolaire pour apprécier mon niveau, car à huit ans et demi je pouvais aussi bien être mis en cours élémentaire (classe de Madame L.) ou au cours moyen, sa classe. Il fut surpris de ne pas recueillir un carnet de notes mais une feuille d'appréciations me situant approximativement. Il décida de me garder dans sa classe. Mon premier

exercice fut une lecture à voix haute dont la qualité a dû le surprendre car il me félicita. Le deuxième exercice fut une dictée que je remis sans aucune faute. Quant à la série d'opérations qu'il fallait faire ensuite, elle fut déterminante : j'avais bien ma place au cours moyen.

Les enfants du Payaud étaient les seuls à apporter leur repas car il n'y avait pas de cantine. Je revois encore le petit panier d'osier, typiquement vendéen qui contenait les différents mets méticuleusement enveloppés par ma mère.

Le soir notre troupe reprenait la route qui nous appartenait car à l'époque aucune automobile ne risquait de nous gêner.

J'étais très content de mon école et tout spécialement de ma classe qui comportait essentiellement 2 niveaux : les cours moyens et les classes de fin d'études. En fait, les leçons de morale, d'instruction civique, d'histoire, de géographie et de sciences étaient dispensées en commun. Seuls variaient les exercices. J'assimilais donc uniquement par voie orale, énormément de connaissances.

À l'écrit une seule carence fut constatée en conjugaison, tout simplement parce que je n'avais jamais eu d'apprentissage systématique des temps. Mais une fois l'observation faite, j'en tirai le plus grand profit.

La première année se termina avec un bagage considéré comme exceptionnellement consistant.

De nouveau notre famille s'épanouissait. Mon père avait du travail. Même ma mère trouvait des travaux occasionnels à effectuer. Je leur donnais toute satisfaction sur le plan scolaire et c'était pour eux la

meilleure récompense. À 9 ans et demi, je fus donc admis à suivre le cours de fin d'études 1^{ère} année puis l'année suivante au cours de fin d'études 2^e année dont la finalité consistait à passer le certificat d'études primaires, examen pour lequel j'étais trop jeune. Monsieur T. était vraiment dans l'embarras. La seule solution, qu'il n'avait jamais eu l'occasion de pratiquer, consistait à me présenter au concours d'entrée en sixième au lycée Eugène Fromentin de La Rochelle.

Connaissant la situation financière de mes parents, il avait des scrupules à envisager cette solution, mais ma mère mit fin aux atermoiements en disant que quel que soit le sacrifice, ils étaient prêts à l'assumer. En plus du concours d'entrée en 6^e, il existait conjointement un concours des bourses qui permettait dans mon cas de payer la demi-pension. Il était peu usité. En 1949, seuls deux élèves le sollicitèrent, François L. et moi.

Les familles des autres élèves étaient plutôt aisées et nous allions nous en apercevoir tout au long de notre scolarité. Ce n'est pas non plus le hasard si notre principale distinction consistait à décrocher chaque année le prix d'excellence.

En terminale, François était en mathématiques élémentaires et moi en philosophie. Le Rotary-club offrait une bourse de voyage en Angleterre. François aurait dû l'obtenir au regard de sa moyenne générale qui dans les matières scientifiques était supérieure à celle que j'obtenais en philosophie. Mais la désignation du lauréat étant discrétionnaire, je l'obtins, car François avait fait l'objet d'un avertissement disciplinaire en éducation physique.

Avant ce départ au lycée, un petit héritage familial permit à mes parents de concrétiser une ambition qui trottait depuis longtemps dans la tête de mon père : devenir propriétaire de son domicile.

Une opportunité se présenta d'acheter un lot de 3 maisons anciennes situées au centre bourg de St Xandre. La mise à prix était plutôt basse ce qui convenait parfaitement aux moyens de mes parents et désintéressait beaucoup d'acquéreurs car l'une des maisons avait été réquisitionnée par voie judiciaire pour y transférer un fermier indélicat, l'autre était occupée par un artisan peintre qui clamait son intention de rester. Quant à la troisième, elle nécessitait des travaux pour la rendre habitable. Mon père qui rénovait la maison d'un huissier le consulta et celui-ci lui conseilla de persévérer. C'est ainsi qu'à défaut de notre « château » nous possédâmes une maison bien à nous.

En 1947, à l'âge de 10 ans, j'ai eu droit à mes premières vacances à La Tranche-sur-mer (toujours dans le golfe des Pictons !) où des cousins sans enfants avaient la gentillesse de nous inviter, ma mère et moi, à passer quelques jours.

J'ai découvert la plage mais également, sur les conseils du cousin Cécilien, la pêche aux pignons, que j'allais pratiquer à la pointe du Grouin du Cou, avec comme point de repère le phare. À cette époque, le lieu était désertique et les immenses étendues de sables (dunes et plages) m'appartenaient.

J'emportais une sorte de racloir de jardin que je manœuvrais d'avant en arrière sur le sable humide de la marée basse, au tout premier flot. Je recueillais en les heurtant d'adorables petits coquillages jaunes avec un intérieur nacré violet.

Je les rapportais à la maison et les mettais à tremper pour faire dégorger le sable. Le lendemain, nous les dégustions avec du pain et du beurre.

Plusieurs années de suite, j'ai ainsi eu le grand privilège de pratiquer « les bains de mer » et de découvrir cet environnement merveilleux de l'entrée du golfe des Pictons.

Mais en dehors de La Tranche-sur-mer, j'avais la chance de passer le reste de mes grandes vacances chez mon parrain Marcel qui, après la Libération de 1945, s'était marié avec Yvonne. Ils habitaient Saint-Michel en l'Herm, toujours au cœur du golfe des Pictons.

Ils avaient tous les deux l'esprit d'entreprise et le goût du travail.

Ma tante Yvonne avait monté un atelier de couture car elle était particulièrement douée pour tailler les vêtements et après les privations de la période de la guerre, les populations éprouvaient le besoin de rire, chanter, danser et s'habiller pour se retrouver dans les fêtes de famille, en particulier les mariages qui duraient en général trois jours.

Yvonne avait donc une très grosse clientèle (je lui ai connu jusqu'à dix employées) car elle n'habillait pas que la mariée mais également les autres membres de la famille, filles ou garçons.

Mon oncle Marcel était un commerçant très entreprenant qui avait le don du commerce. Grâce au sacrifice consenti par mon père, il avait pu suivre des études élémentaires normales et partir en apprentissage chez un épicier de Luçon.

À la Libération, il avait 25 ans, et la période était propice à tous ceux qui avaient de l'imagination et qui

n'avaient pas peur de se retrousser les « manches ». C'était son cas...

Il avait mis en place un commerce ambulante de fruits, légumes et poissons. Son rayon d'action allait de La Rochelle aux Sables d'Olonne pour s'approvisionner suivant la saison.

Son commerce consistait essentiellement à « chiner » c'est-à-dire à faire du porte à porte pour proposer la vente de produits alimentaires. Il faisait également les marchés. Son beau-père ayant le même genre d'activités, ils se partageaient les secteurs géographiques.

Marcel desservait Triaize, Saint-Denis du Payré, Grues et les marchés de l'Aiguillon, Champagné-les-marais et La Faute-sur-mer, l'été.

Il offrit à son frère Paul de venir prendre une partie de ses tournées. C'est ainsi que trois voitures de la famille tournaient chaque jour pour satisfaire la clientèle.

Pour ma part, je faisais équipe avec Marcel. Je découvrais une vie animée et je recevais des conseils de toutes natures.



Je fus certainement un précurseur de la conduite accompagnée que j'ai pratiquée dès l'âge de 11 ans, d'abord au volant d'une B 14 puis avec une C 4. J'ai terminé mes prouesses avec un « Tempo » tout neuf, voiture à trois roues, dont l'originalité avait au moins le mérite d'attirer l'attention !

De toutes les activités, celle que je préférais consistait à partir de Saint-Michel pour rejoindre le port des Sables d'Olonne. Je connaissais la route ainsi que le rituel. Après Talmont, nous faisons une pause qui nous permettait d'aller couper les fougères qui bordaient la route. Nous étalions les feuilles convenablement au fond de caisses en bois qui allaient recevoir, dès notre arrivée au port des Sables, la majestueuse sardine fraîche. Notre chargement accompli, nous partions en direction de Grues, Saint-Denis et Triaize pour la proposer à la clientèle qui nous attendait. Nous revenions lorsque nous avions tout vendu et ramenions seulement les sardines étêtées. Nous nous en régalions. J'ai souvenance d'en avoir mangé pour ma part plutôt deux douzaines qu'une seule, tellement elles étaient délicieuses.

Ce souvenir constitue pour moi « une petite Madeleine » mais maintenant, les occasions sont devenues bien rares de pouvoir en déguster car la ressource a disparu entraînant la fermeture d'une activité économique très importante, notamment grâce aux nombreuses conserveries qui entouraient le port des Sables...

Je raconte cette anecdote pour montrer qu'une richesse, quelle qu'elle soit, est rarement éternelle et nécessite pour l'Homme de s'adapter aux circonstances.

C'est ce que fit Marcel en partant à la conquête de La Rochelle. Encore un Picton qui fuit...

Le travail acharné d'Yvonne et Marcel leur avait permis d'amasser suffisamment d'argent pour acheter une maison, rue Pas-du-Minage à La Rochelle. Ils ouvrirent une épicerie et dans la partie qui donnait rue des Bonnes Femmes, Marcel installa un torrificateur dont le fonctionnement embaumait tout le quartier d'une subtile odeur de café.

Ils achetèrent ensuite l'ancien café Molière, en face de la fontaine du Pilon, et créèrent le premier supermarché de La Rochelle appelé « Superdam ».

Le petit épicier de Triaize avait trouvé sa voie...

En 1956, le bachelier que j'étais devenu fut vivement invité à poursuivre des études universitaires. Mais en conscience cette voie était trop longue et trop aléatoire pour l'imposer à mes parents. J'optais donc pour la fonction d'instituteur pour deux autres raisons, la première parce que je m'en sentais la vocation, la deuxième parce qu'il me restait une obligation légale à exécuter : le service militaire.

Nous allons gagner 3 ans (1959-1960-1961) trois belles années de jeunesse qui m'ont été confisquées et dont je m'abstiens volontairement de parler car au sujet des atrocités on dit tout, ou l'on ne dit rien.

Tout dire, c'eût été en 1962, mais ayant appartenu au service du chiffre j'étais tenu au secret – défense et à vrai dire, comme beaucoup de mes compagnons victimes du même sort, nous préférons nous taire.

C'est ce que fit Célestin mon grand-père avec le golfe de Thessalonique.

C'est ce que fit mon père lorsqu'il partit sur le front de l'Est sans savoir s'il reverrait le golfe des Pictons.